

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Télec. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail**

Rapport trimestriel de production et d'activités

1^{er} avril au 30 juin 2016

Réduction du nombre de dossiers : Évolution de la situation et progrès réalisés.....	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	5

Réduction du nombre de dossiers : Évolution de la situation et progrès réalisés

Le Tribunal s'emploie à réduire l'accumulation de dossiers ainsi qu'à écourter l'attente avant les audiences et le règlement des appels. Son travail donne de bons résultats : le nombre de dossiers actifs a diminué pendant la première moitié de 2016.

La situation évolue dans le bon sens :

- la liste de décideurs s'est allongée;
- plus de cas ont été réglés pendant la première moitié de 2016 que pendant la même période en 2015;
- le nombre de nouveaux appels a diminué comparativement aux années de pointe;
- le nombre de dossiers actifs a diminué au cours de la première moitié de 2016.

À quoi s'attendre en 2016 :

- ajout de nouveaux vice-présidents à l'effectif de membres nommés par décret;
- augmentation du nombre d'audiences et de décisions;
- priorité continue donnée à la production de décisions motivées.

Temps de traitement en 2016 :

- Les temps de traitement s'amélioreront au fur et à mesure que le nombre de dossiers actifs diminuera.
- Le rapport d'activité trimestriel inclut maintenant le pourcentage de dossiers fermés en moins de 12 et de 18 mois pour permettre au public de mieux observer les progrès réalisés.
- Le temps écoulé entre la date de confirmation de l'appel et la première offre de date d'audience a été de 18,5 mois pendant la première moitié de 2016.

Contexte

Un afflux d'appels provenant de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (Commission) a entraîné une accumulation de dossiers actifs au Tribunal. Cet afflux a entraîné une accumulation de dossiers progressant dans le processus d'appel : après avoir traversé l'étape de l'avis d'appel, cette accumulation de dossiers en est à l'étape préparatoire précédant l'inscription au rôle. Cette étape est toute désignée pour équilibrer le flux des dossiers à l'étape de l'inscription au rôle tout en réduisant les risques d'ajournement.

Pour toute question au sujet du temps de traitement d'un cas particulier, s'adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et de désistement tardives ou de dernière minute. S'il reçoit suffisamment de préavis, le Tribunal peut réattribuer les ressources à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien, et de dernier recours dans le régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal met l'accent sur la prestation de services décisionnels de qualité et la production de décisions motivées en s'appuyant sur un processus solide, conçu et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle. Ces piliers créent les conditions propices à la finalité au sein du régime.

Merci pour votre soutien et votre collaboration pendant que le Tribunal s'emploie à réduire ses temps de traitement.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin du deuxième trimestre de 2016, le Tribunal avait 8 938 dossiers actifs, comparativement à 9 300 à la fin du premier trimestre de 2016.

Intrants

Pendant le deuxième trimestre de 2016, les intrants se sont chiffrés à 954 : 854 appels provenant directement de la Commission et 100 dossiers provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2015, les intrants avaient été en moyenne de 1 097 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à passer à l'étape de l'audition a été de 74,3 au cours du deuxième trimestre de 2016, alors qu'elle avait été de 76 en 2015. Ces moyennes excluent les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 323 au cours du deuxième trimestre de 2016 : 411 dossiers fermés par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends à l'étape préparatoire; 912 dossiers fermés après examen par des décideurs, dont 890 par décision du Tribunal.

Effectif de vice-présidents

Pendant la première moitié de 2016, 10 vice-présidents à temps partiel et 2 membres à temps partiel ont été nommés au Tribunal. À la fin de juin 2016, l'effectif le Tribunal comptait 63 vice-présidents.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 783 dossiers inactifs à la fin du deuxième trimestre de 2016, comparativement à 1 756 à la fin du premier trimestre de 2016.

Décisions rendues en moins de 120 jours

À la fin du deuxième trimestre de 2016, le Tribunal avait rendu 92 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Pour les données comparatives annuelles, se reporter aux tableaux de production à la section F.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts (en remplissant une *Confirmation d'appel*) (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur *Avis d'appel* (formulaire AA).

La liste des avis d'appel inclut des dossiers que le Tribunal aurait auparavant fermés pour cause d'inactivité. Le Tribunal assure un suivi de ces dossiers « dormants ». Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme de la période d'avis d'appel de deux ans. À la fin du deuxième trimestre de 2016, la liste des avis d'appel comptait 1 152 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 8 938 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 783 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs

Période	Dossiers actifs
Q1-2015	9 089
Q2-2015	9 312
Q3-2015	9 407
Q4-2015	9 434
Q1-2016	9 300
Q2-2016	8 938

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2015	1 159
Q2-2015	1 149
Q3-2015	1 026
Q4-2015	1 054
Q1-2016	969
Q2-2016	954

C. Extrants

Période	Extrants	Avant audition	Après audition
Q1-2015	1 001	330	671
Q2-2015	1 046	330	716
Q3-2015	1 045	330	715
Q4-2015	1 164	360	804
Q1-2016	1 217	398	819
Q2-2016	1 323	411	912

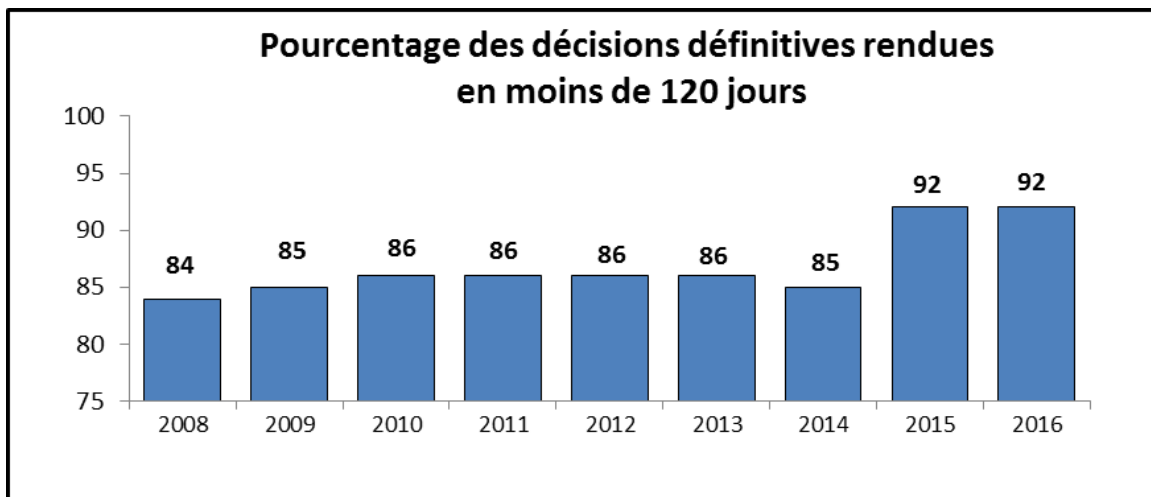
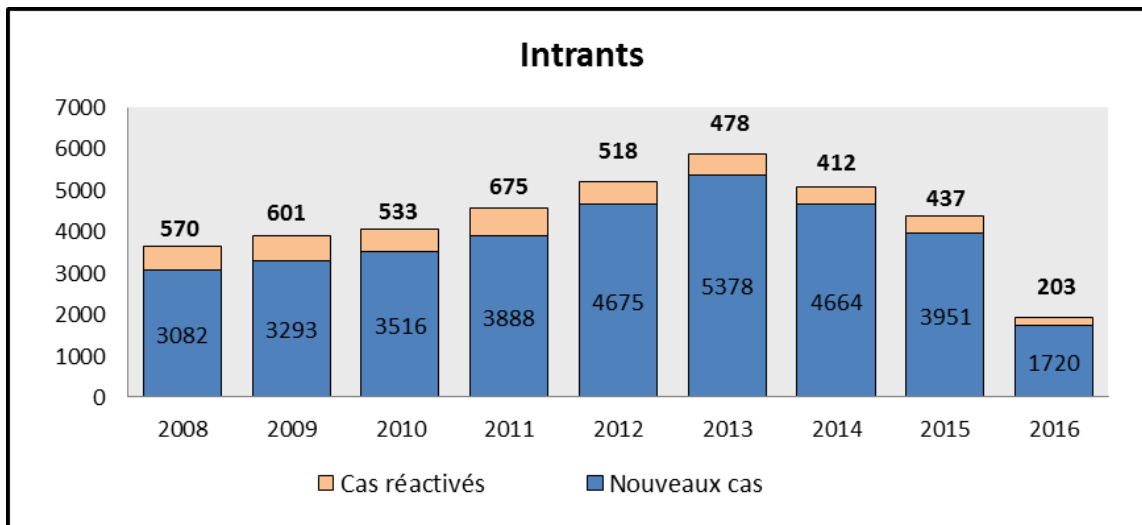
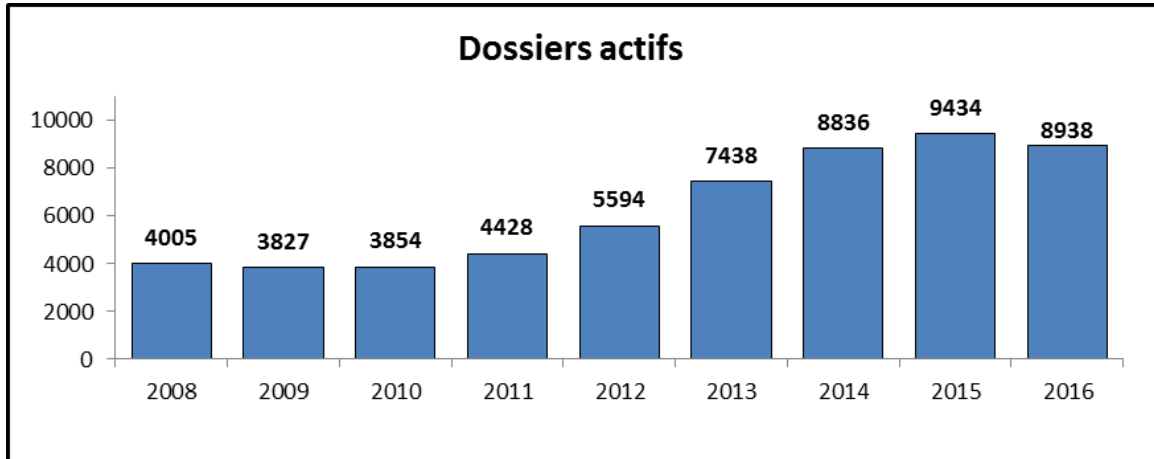
D. Dossiers inactifs

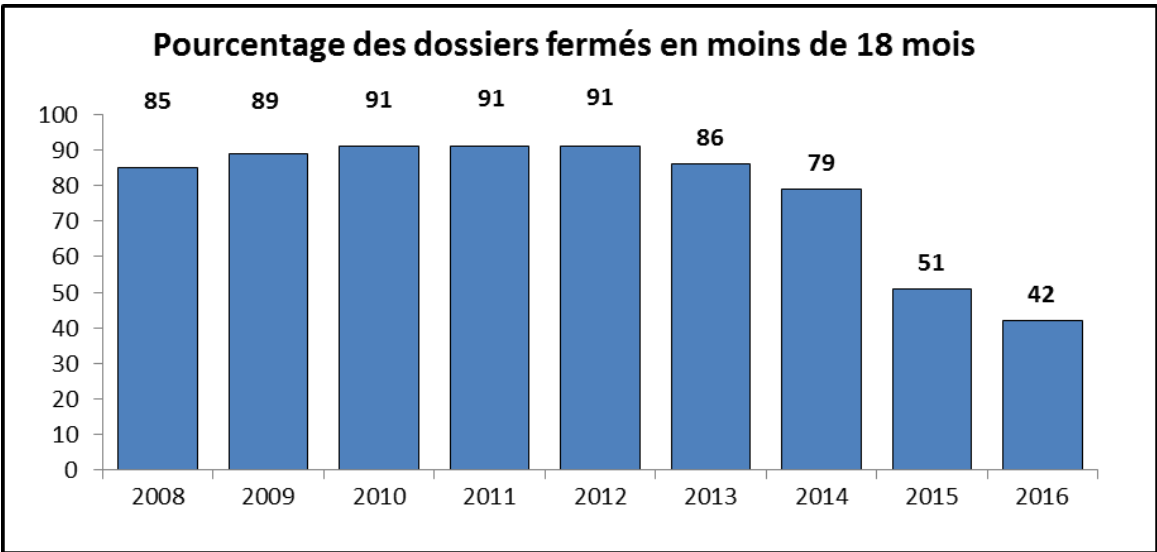
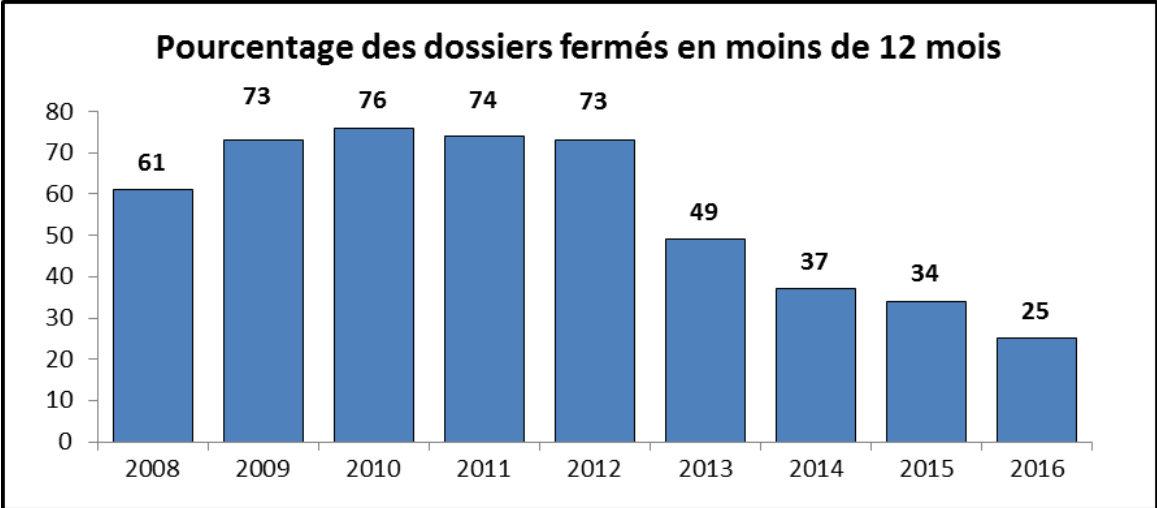
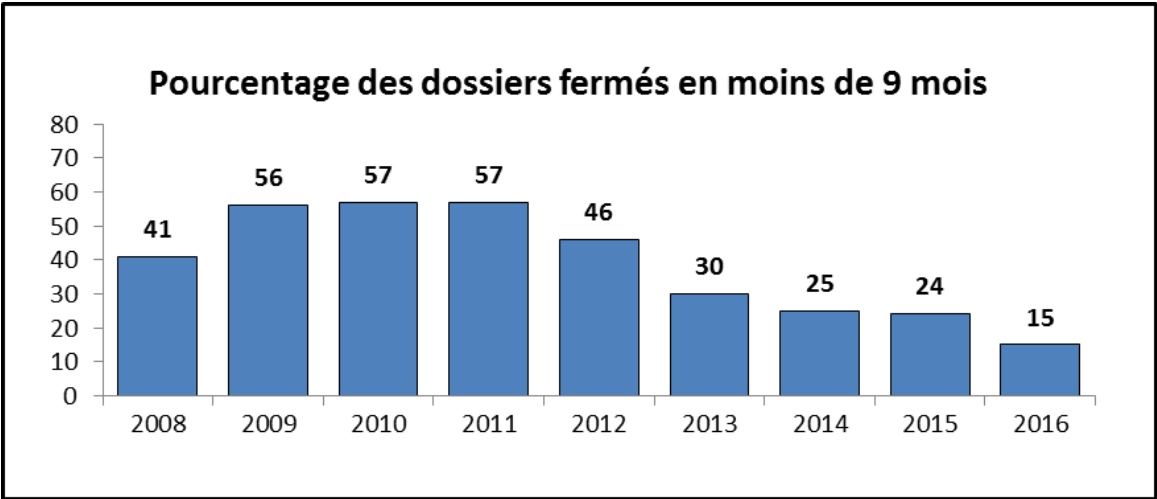
Période	Dossiers inactifs
Q1-2015	2 006
Q2-2015	1 890
Q3-2015	1 798
Q4-2015	1 749
Q1-2016	1 756
Q2-2016	1 783

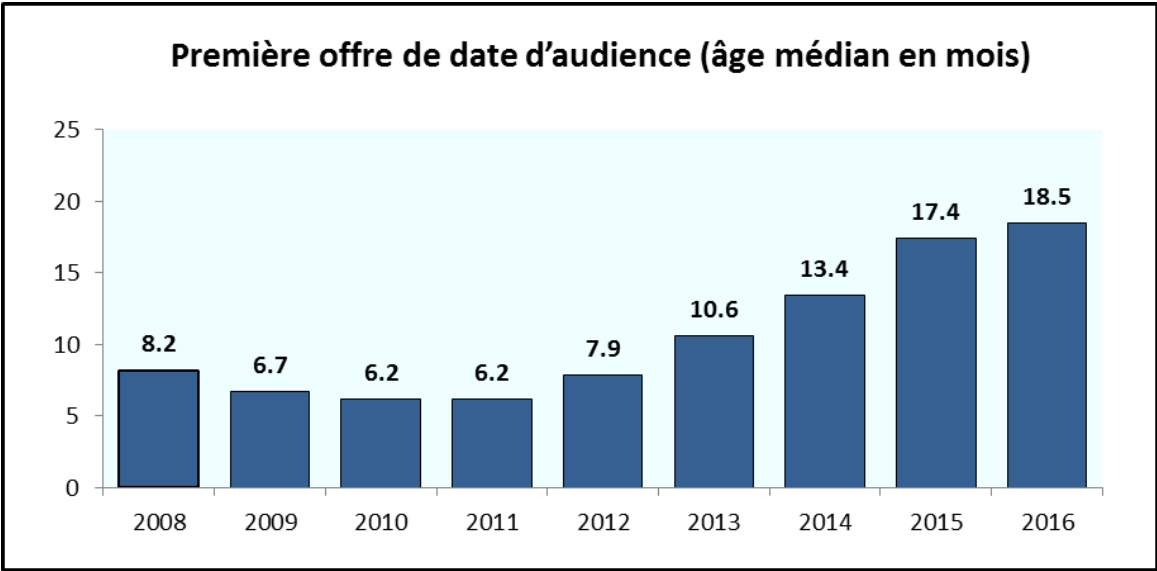
E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2015	1 644	-95
Q2-2015	1 524	-120
Q3-2015	1 410	-114
Q4-2015	1 273	-137
Q1-2016	1 159	-114
Q2-2016	1 152	-7

F. Tableaux de production – De 2008 à 2016







TSPAAT
Juillet 2016